

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 10 JUIN 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni à 20 heures 00 sous la présidence de M. Duparc André.

Secrétaire de Séance : Mme DALMEDO

Présents : Mmes Morel, Nury, adjointes, M. Perréal, adjoint, Mmes Rivollier, Fallot, Meresse, Dalmedo, Vernaz, Amarin, Bigot, MM. Emery, Aymont, Ameno, Carlod, Vesin, Deville, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé : M. Merme

Absent : -

Ordre du Jour :

- **Désignation du secrétaire de séance**
- **Approbation du Compte-Rendu du Conseil Municipal du 13 mai 2014**
- **Déclarations d'intention d'aliéner**
- **Accroissement saisonnier d'activité**
- **Régisseur de la bibliothèque**
- **Désignation des membres du Conseil municipal à la Commission Communale des Impôts Directs**
- **Centre Communal multi activités- Rédaction des baux professionnels de location**
- **Rapport des Commissions**
- **Courriers divers**

- **Compte-rendu d'activités** -

1- Désignation du Secrétaire de séance

Mme DALMEDO est désignée secrétaire de séance.

2- Approbation du Compte-Rendu du Conseil Municipal du 13 mai 2014

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 13 mai 2014 est adopté, à l'unanimité.

3- Déclarations d'intention d'aliéner

M. le Maire présente trois déclarations d'intention d'aliéner, il s'agit de :

- La propriété de M. REUGE Bertrand et Mlle COMBE Delphine, 2 Place du Château, Parcelles B 1022, B 340, B 341, de 429 m².

Acquéreurs : M. LUGAND Arnaud et Mme BESSON Virginie, 312 route du Château, 01170 Vesancy.

- La propriété de M. VON GUNTEN Walter, 962 Rue de l'Alouette, Parcelles F 551 et F 552, de 5288 m².
Acquéreur : M. Gilles MILTON, 564 route de Germagny, 74580 VIRY.
- La propriété de France DOMAINE (Etat), Sous Villard, Parcelle AB 193, de 260 m². Les communes ont une priorité d'acquisition sur les projets de cession des biens de l'Etat.

Le Conseil municipal ne fait pas valoir son droit de préemption pour ces trois déclarations.

4- Accroissement saisonnier d'activité

En raison de l'accroissement saisonnier d'activité, il y a lieu de créer un emploi d'agent polyvalent des services techniques à temps complet (à raison de 35 heures de travail hebdomadaire), à compter du 1^{er} juillet 2014 et jusqu'au 31 août 2014.

5- Régisseur de la bibliothèque

Lors du précédent conseil, nous avons nommé Mme Morel régisseuse, mais cette fonction est incompatible avec celle d'Adjointe avec délégation de signature.

Mme Karen AMORIN est nommée régisseuse de la bibliothèque.

6- Désignation des membres du Conseil municipal à la Commission Communale des Impôts Directs

Le Conseil Municipal doit procéder, à la demande de Monsieur le directeur départemental des finances publiques, à l'établissement d'une liste de contribuables comportant seize noms pour les membres titulaires et seize noms pour les membres suppléants.

Parmi ceux-ci, Monsieur le directeur des finances publiques désignera les huit membres titulaires et les huit membres suppléants de la Commission Communales des Impôts Directs ;

Le conseil municipal dresse la liste de présentation suivante :

Commissaires titulaires domiciliés au sein de la commune :

M. CARLOD Michel	M. EMERY Jean-Pierre
M. MERME Romain	M. AYMONT Francis
M. GIROD Jean-Paul	M. JAVELLO Jean
M. ECHALLIER Jean-Claude	M. DEFINOD Bernard
Mme DALMEDO Emmanuelle	M. DEBOUCHE Dominique
M. PERREAL Lionel	M. GAUTIER Bernard
M. VESIN Didier	Mme BRECHES Suzanne

Commissaires titulaires domiciliés en dehors de la commune :

M. GIROD Bernard
M. DUPARC André

Commissaires suppléants domiciliés au sein de la commune :

M. AMENO Michel
M. ZBINDEN Michel
Mme VERNAZ Céline
M. ROMAND Claude
M. PASTEUR Claude
M. MIEUSSET Bernard
M. DEVILLE Emmanuel

M. JACQUET Yves
M. BEYRAND Jean-Jacques
M. BOUVIER Pascal
M. PERREAL Jean
M. MAINOLI Jean-François
M. PROST Jean-François
M. CREPET Philippe

Commissaires suppléants domiciliés en dehors de la commune :

M. BLANC Jean-Claude

M. EMAIN Charles

7- Centre Communal multi activités- Rédaction des baux professionnels de location

Ces locations entreront en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2014.

Concernant les baux des professions libérales, et conformément à ce qui avait été proposé, le conseil municipal fixe un prix de 15 € TTC /m² /mois, auquel s'ajoute une estimation de 1.10 € TTC de charges qui seront régularisées après une année de fonctionnement.

Surfaces louées :

- Docteurs : 160 m²,
- Podologue : 36 m²,
- Infirmières : 33 m²,
- Kinésithérapeutes : 89 m²,
- Dentiste : 94 m²,
- Salle de réunion : 27 m²,
- Psychologue - Sage femme : 67 m².

Pour les locaux commerciaux, le Conseil municipal fixe les loyers suivants :

- Epicerie PROXI d'une surface de 105 m² : 500 € / mois + les charges,
- Boucherie-charcuterie-traiteur « Chez Gaël », comprenant le magasin + le laboratoire d'une surface de 100 m² et la réserve de 21 m² : l'ensemble pour 900 €/ mois + charges.
- Salon de coiffure et esthéticienne l'Atelier des Commères, d'une surface de 65 m² : 650 € / mois + charges.

8- Rapport des Commissions municipales

- Commission Travaux et bâtiments : M. Deville explique qu'une réunion a eu lieu le 2 juin au foyer rural avec M. Baillet, concernant les travaux qui peuvent être effectués sur ce bâtiment. Il a été demandé également d'étudier la faisabilité d'une chaudière bois commune à l'école, à la gendarmerie et au foyer rural.

9- Courriers divers

- Demande d'autorisation de stationnement d'un taxi.
Les membres du conseil sont favorables au stationnement d'un taxi sur la commune.
M. le maire demande que l'on réfléchisse à un emplacement adéquat.

- Elections sénatoriales : le conseil municipal se réunit le vendredi 20 juin à 19 heures et désignera 5 délégués et 3 suppléants qui iront voter le dimanche 28 septembre à Bourg-en-Bresse dans le cadre des sénatoriales.

- M. Perreal revient sur de nouvelles incivilités qui ont eu lieu au city stade. Des solutions sont recherchées pour remédier à ces nuisances.

- M. le maire précise que le 14 juillet sera organisé par les pompiers. Un feu d'artifice sera tiré.

- M. Emery Jean-Pierre nous informe qu'aujourd'hui il a accompagné les agents de l'ONF pour marquer les bois à exploiter (1200 m3) dans les parcelles Blanc récemment acquises par la commune. M. Emery participera à la vente des bois résineux communaux qui se tiendra à Meximieux le 11 juin 2014.

La séance est levée à 21h45.
